

Sa Majesté le Roi Mohammed VI du Maroc, que Dieu L'assiste, a adressé un message aux participants à la rencontre scientifique sous le thème "**Au service du développement économique et social, une statistique aux normes internationales**" qui a eu lieu mercredi 20 octobre 2010, à Rabat, en célébration de la Journée Mondiale de la Statistique.

Ci-joint le texte de ce message dont lecture a été donnée par le Haut Commissaire au Plan, M. le Ministre Ahmed Lahlimi Alami:

"Louange à Dieu.

Prière et salut soient sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Mesdames, Messieurs,

Par ce Message que Nous adressons à vos assises scientifiques, Nous tenons, tout d'abord, à rendre hommage à Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies qui a appelé la communauté internationale à faire du 20 octobre de chaque année, une Journée Mondiale de la statistique. Cette initiative Nous paraît d'autant plus louable que Nous mesurons toute l'importance que revêt la statistique et le rôle qu'elle a joué à travers l'histoire dans le développement de la connaissance et l'essor qu'a connu l'humanité dans les différents domaines scientifiques, économiques et socioculturels.

Nous saisissons cette occasion pour inviter tous les participants à ce colloque - dont Nous avons tenu à ce qu'il soit placé sous Notre Haut Patronage- et aux diverses activités qui sont organisées à travers le Royaume dans le cadre de cette Journée mondiale, à marquer, lors de cette célébration, des pauses d'évaluation pour faire le point des progrès enregistrés par la Statistique, tant au niveau des concepts et des méthodes, qu'au plan de l'harmonisation et de l'adaptation aux attentes des secteurs publics et privés.

Dans un monde marqué par la célérité des mutations économiques et sociales qui s'y opèrent, la statistique s'est imposée comme un instrument de référence éclairant les décideurs dans le choix des programmes de développement et le ciblage géographique et social de leurs bénéficiaires.

La statistique est considérée comme un outil méthodologique incontournable pour évaluer les politiques publiques et les ajustements à y apporter le cas échéant. Mieux encore, au vu des tâches qu'elle accomplit aujourd'hui, la statistique s'apparente à un véritable service public auquel la globalisation de l'économie et des valeurs a conféré une portée internationale. C'est pourquoi il est nécessaire d'en cerner les concepts avec rigueur, de veiller à la transparence de ses méthodes et de s'assurer de la plus large diffusion possible des résultats issus des travaux statistiques.

Il est également indispensable de s'attacher au respect des normes et des pratiques consacrées par les organisations régionales et internationales compétentes.

Mais pour y parvenir, chaque pays doit disposer d'un corps de statisticiens de haut niveau de formation scientifique et technique, jouissant d'une réelle indépendance dans l'exercice de leurs fonctions. Ils se doivent donc de rester à l'écart de toute influence, quelle qu'en soit

l'origine- source de financement, obédience idéologique, prise de position ou orientation politique, et ce, afin qu'ils donnent une image et fournissent des données objectives sur la conjoncture ou la stratégie faisant l'objet de leurs travaux.

A cet égard, le Maroc tire une grande fierté des progrès significatifs enregistrés par son système institutionnel de production de l'information statistique. Cette performance tient aux efforts que l'Etat marocain ne cesse de déployer, tant au niveau de la formation et de la mise à niveau de ses ressources humaines, que pour ce qui concerne ses mécanismes institutionnels et la garantie de leur indépendance.

C'est dans ce contexte que s'inscrit Notre initiative de placer le département de la statistique sous la houlette administrative d'un Haut Commissariat, jouissant d'un statut à part entière, obéissant aux normes scientifiques et techniques adoptées à l'échelle internationale et restant à l'abri des retombées des conjonctures et des fluctuations politiques. En y veillant, Nous avons à cœur de garantir les conditions de crédibilité de la statistique dans toute étude, analyse ou évaluation, dans tous les domaines.

C'est, d'ailleurs, la même vision scientifique qui avait présidé à Notre choix d'un modèle de gestion de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH).

En effet, l'approche méthodologique et les modes de gestion, sur lesquels Nous avons fondé cette Initiative ambitieuse, reposent, avant tout, sur les conclusions des visites de terrain que Nous effectuons systématiquement pour Nous enquérir de la réalité sociale de notre pays et des conditions de vie de nos chers concitoyens dans les différentes régions du Royaume.

Parallèlement, et au même titre, Nous avons veillé à une stricte application du principe de la rigueur scientifique et de l'indépendance au niveau de la réalisation et de la gestion quotidienne, et ce, en appliquant les standards statistiques en vigueur, aux zones géographiques et aux catégories sociales ciblées, et en soumettant les résultats obtenus à un système d'évaluation que Nous voulons régulier et pluriel.

Notre ambition, à travers tout cela, est de garantir la pérennité de ce chantier de règne et de lui assurer les conditions d'efficacité et de succès, en vue de juguler le phénomène de la pauvreté, de la marginalisation et de l'exclusion, et afin de réduire les disparités sociales et spatiales.

Mesdames, Messieurs,

Notre pays est apprécié de ses partenaires internationaux au regard des avancées significatives enregistrées par son système institutionnel de production de l'information statistique, et compte tenu de la compétence de ses cadres formés dans les écoles supérieures nationales et étrangères. Loin d'inciter à l'autosatisfaction, cet état de fait doit constituer un bon motif pour faire preuve d'une persévérance et d'une ardeur accrues en vue de consolider les acquis engrangés en la matière, en veillant notamment à ce que la statistique devienne une méthodologie de travail et une référence pour la prise de décisions.

Ceci exige que l'on s'attache au respect de la fiabilité et de la régularité requises pendant la réalisation des comptes nationaux et la mise au point objective des indicateurs socio-économiques. A cet effet, Nous invitons toutes les administrations, les entreprises, les organismes professionnels et les structures de la société civile, tous secteurs confondus, à intensifier la coordination et la collaboration avec les organismes officiels de statistique et à

institutionnaliser ces efforts. Il est également impératif de faciliter la mise à la disposition de la statistique institutionnelle, de l'ensemble des données financières, économiques et sociales détenues par les différentes sources publiques et privées.

A cet égard, Nous engageons le gouvernement à mettre au point un cadre juridique relatif aux Recensements, Enquêtes et Etudes statistiques et à prendre les dispositions législatives et réglementaires relatives au Conseil national de l'information statistique. Il devra également procéder à la création et la mise à jour du Répertoire National des Entreprises et des Etablissements, ainsi que du Système d'identification de ces derniers, et ce, afin de parachever la mise en place des bases juridiques et institutionnelles du système national de statistique.

Il convient de rappeler que notre pays qui s'est engagé dans le processus d'alignement des normes de sa comptabilité nationale avec celles édictées par le Système National de Statistique des Nations Unies, est appelé, au cours des cinq prochaines années, à réaliser le sixième Recensement général de la Population et de l'Habitat, du troisième Recensement général de l'Agriculture, et de son programme quinquennal d'enquêtes périodiques destinées à actualiser les données sur les structures économiques et sociales et les conditions de vie des citoyens.

La réalisation de ce programme dans les délais impartis et selon un cadre pluriannuel de financement, devrait contribuer à assurer un meilleur suivi des évolutions que connaît notre pays et à fournir les repères objectifs et à jour nécessaires à l'évaluation des avancées dont Nous sommes déterminé à faire bénéficier Notre peuple fidèle dans les domaines de la croissance économique et du développement humain. Cela vaut notamment pour les Objectifs du Millénaire pour le Développement que le Royaume du Maroc s'est engagé à réaliser, une œuvre qui est en bonne voie de concrétisation.

Dans ce contexte, Nous exhortons les statisticiens à redoubler d'efforts pour apporter leur concours efficient à la diffusion de la culture économique au sein de l'opinion publique. Le but final est de favoriser une meilleure appréhension collective des données objectives de la réalité nationale et d'assurer une visibilité aussi nette que globale pour Nos fidèles sujets concernant les finalités des politiques publiques, considérées comme un levier du modèle démocratique voué au développement que Nous mettons en place en vue d'apporter le progrès et la prospérité à notre pays.

Mesdames, Messieurs,

Il Nous plaît de saisir l'occasion de la Journée Mondiale de la Statistique pour exprimer à tous les statisticiens et les centres de recherche opérant dans notre pays et à travers le monde, la considération que Nous portons à leurs travaux qui sont marqués du sceau de l'objectivité scientifique et de l'attachement aux normes de l'éthique professionnelle.

Nous tenons également à rendre hommage aux cadres marocains, statisticiens, démographes, économètres, informaticiens, informatistes et spécialistes de la prospective, de la conjoncture et des prévisions économiques, pour leur contribution à la promotion de la qualité du système statistique national. Pour conclure, Nous souhaitons plein succès à cette rencontre scientifique.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh".